

Les **migrants**

N°0010

Mensuel d'informations spécialisées **PRIX: 1 500 FR**

DÉCEMBRE 2022 - ISSN 2337 - 2834

ENTRETIEN AVEC...
Monsieur Modou Fall
Directeur de l'Emploi

***65.234 emplois créés**

***17.694 jeunes formés**

***Vingt milliards quatre-vingt-quatre millions pour
le financement de 86.146 jeunes**

P 10-13



**LUTTE CONTRE LA MIGRATION IRREGULIERE : L'Etat se dote d'une
stratégie nationale**

P 04-09

SOMMAIRE

03-09 | ACTUALITES

- 👉 Appel à projets Fonds régionaux destinés aux migrants de retour :
Le BAOS de Kédougou à l'heure du dépouillement
- 👉 Lutte contre l'émigration irrégulière:
La Fondation Friedrich Ebert explore les perspectives socio-économiques
- 👉 3e édition du prix meilleur reportage en migration :
L'AJMS rend hommage à feu Ndatté Diop
- 👉 Renforcement de capacités :
Les agents des BAOS retournent en classe
- 👉 Traitement de l'information en lien avec la migration :
L'Ajms et Sama chance pour un narratif respectueux des droits humains
- 👉 Lutte contre la migration irrégulière :
Vers un nouveau dispositif institutionnel
- 👉 Document de politique migratoire :
la SNLMI, une lueur d'espoir pour les associations de migrants

10-13 | ENTRETIEN

- 👉 Entretien avec...
Modou Fall, directeur de l'Emploi
- 👉 « La convention Etat-Employeurs et privés est un excellent mécanisme d'insertion des jeunes »

14-17 | DOSSIER

- 👉 Problématique de l'insertion sociale des migrants de retour :
Entre confidences et regrets des victimes

18-19 | INTERNATIONAL

- 👉 Arrivée de l'extrême droite en Italie :
Les « Modou-Modou » dans une situation d'inconfort
- 👉 Octrois des Visas :
Macron défend la politique de fermeté

20 | COUVERTURE MJEE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI

Les **Migrants**

Mensuel d'informations spécialisées ISSN 2337 - 2834

Président-Fondateur:
Pape Modou FALL
Directeur général:
Sérigne Babacar Mboup
Coordonnateur de la Rédaction
Pape Moussa DIALLO
Infographie
Khadim DIENG

Adresse : Boulevard Maurice Gueye, Rufisque en face société Générale,
Immeuble Anta Ndiaga, 3e étage
Téléphone : 33 861 94 17 - 77 596 70 63
Email : magazinelesmigrants@gmail.com

Appel à projets Fonds régionaux destinés aux migrants de retour : Le BAOS de Kédougou à l'heure du dépouillement



Le bureau d'accueil, d'orientation et de suivi (Baos) de Kédougou a organisé un atelier de dépouillement et tri des dossiers d'appel à candidature aux fonds régionaux, lancé par le projet gouvernance migration et développement (GMD). L'agence régionale de Développement (ARD) qui abrite le bureau d'accueil d'orientation et de suivi a été le cadre où s'est tenu l'atelier de dépouillement et de tri des dossiers d'appel à candidature reçus par le Baos de Kédougou.

C'est au total sept cent quatre-vingt (780) dossiers qui ont été reçus, dont quatre cent cinquante-huit (458) pour le département de Kédougou parmi lesquels quatre cent quarante-sept (447) dossiers physiques et onze (11) dossiers en ligne. Le département de Saraya a enregistré cent quarante-trois (143) dossiers et cent soixante-dix-neuf (179) pour le département de Salémata. Le taux de participation est jugé satisfaisant et démontre combien les populations s'intéressent au projet (Gmd) et cette initiative qui renforce la dynamique migration et développement.

Au Sénégal, la problématique de l'emploi, notamment des jeunes demeure cruciale et constitue un enjeu majeur pour le gouvernement. Les disparités économiques, le chômage, l'exode vers les grandes villes sont entre- autres les raisons

qui poussent les populations à se déplacer vers d'autres lieux. Les milieux ruraux et péri urbains sont ceux qui en pâtissent le plus. Ils se vident de leur substance humaine, à la quête d'un mieux-être sous d'autres lieux. L'État du Sénégal, ayant bénéficié du fonds fiduciaire de l'Union Européenne afin de permettre la création de pôles économiques viables et compétitifs et pourvoir des alternatives à la migration irrégulière aux jeunes sénégalais, a mis en place des dispositifs qui permettent d'utiliser ces fonds pour ouvrir la voie à de nouvelles perspectives d'avenir.

Ce, à travers le programme gouvernance migration et développement (GMD) dont le portage institutionnel est assuré par la direction générale d'appui aux sénégalais de l'extérieur (D-gase) et la coopération Espagnole. Pour bénéficier des fonds

régionaux, un appel à candidature a été lancé pour permettre aux migrants de retours et aux potentiels migrants de bénéficier des subventions destinées à la réalisation de projets productifs (économiques). Le lancement officiel des fonds a été fait par le Baos de Kédougou, le 15 Avril 2022. L'atelier va permettre aux différents projets retenus de pouvoir bénéficier des services d'appui technique et financier pour la concrétisation et la pérennisation de leurs idées de projet. Aussi, l'exécution des projets retenus va participer à la réduction des départs massifs vers d'autres contrées, le développement des terroirs et la réduction de manière considérable des pertes en vies humaines au large des côtes sénégalaises et européennes.

Aïssata avec Pape Diallo

Lutte contre l'émigration irrégulière: La Fondation Friedrich Ebert explore les perspectives socio-économiques



La fondation Friedrich Ebert Stiftung a tenu dans ses locaux sis à Fann résidence un échange avec ses alumunis sur les perspectives socioéconomiques pour les jeunes au Sénégal. La rencontre a permis de faire un tour d'horizon sur les causes de l'émigration irrégulière et les violences qui s'en suivent.

Le secteur primaire (L'agriculture, l'élevage, et la pêche) qui représente 15% de notre économie, et qui employait jadis la main d'œuvre locale pour parer au sous-emploi a connu une régression dû à plusieurs facteurs. Cette situation a favorisé le départ des populations et pose le défi lié aux questions migratoires. De l'avis du Dr Cheikh Ahmed Bamba Diagne, maître de conférences en Sciences Economiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar « les accords de pêche signés entre l'état du Sénégal et l'Union Européenne ont fragilisé l'économie sénégalaise. Ainsi, la conséquence est ressentie chez les jeunes qui sont obligés de prendre la mer à la recherche d'un lendemain meilleur».

L'entrepreneuriat qui constituait une solution face au manque d'emploi, constitue de nos jours un casse-tête pour ceux qui le pratique. Le marché de l'agriculture et celui de l'élevage qui intéressaient le plus

les jeunes sont détenus par les filiales et étrangers qui se présentent comme les principaux concurrents des producteurs locaux. Face à une telle situation où trouver un emploi décent devient difficile, la solution qui s'offre à certains jeunes est de pratiquer l'émigration. De l'avis du spécialiste en économie, « si on prend le cas des jeunes qui travaillent dans les entreprises, sur la base des 100 travailleurs, 70% sont des emplois précaires. Désespérés face à cette situation, les jeunes s'adonnent à la migration au risque de leur vie. Ainsi, la pêche qui constitue le poumon de notre économie s'est vu fragiliser ces dernières décennies et a entraîné les départs massifs des populations notamment celles de côtes ».

C'est dire donc que ces secteurs qui constituent le levier de développement, devenus fragiles, constituent un frein pour l'employabilité des jeunes. En mission de travail au Sénégal, le député de la République Fédérale d'Allemagne, M. Armand Zorn est revenu lors de ses interventions sur le cas du jeune Ma-

madou Lamine Dramé, jeune migrant sénégalais mort en Allemagne dans des conditions tragiques. « C'est avec amertume que nous avons appris le décès de monsieur Dramé. Et, je peux vous assurer que toutes les dispositions sont prises au niveau des autorités allemandes pour que la lumière soit faite sur cette affaire et tous les drames migratoires qui ont eu sur le territoire allemand. En tant que parlementaire nouvellement élu, je vais porter le plaidoyer pour un traitement plus humain des migrants qui foulent le sol allemand et en grande partie l'Union Européenne ». Pour fuir la misère, les candidats à l'émigration bravent des obstacles pour se retrouver de l'autre côté de la mer. Des départs qui sont souvent mouvementés, et qui généralement finissent par des événements tragiques. Le droit sur la libre circulation des personnes et des biens et l'assouplissement des conditions d'entrées dans les territoires étrangers devient alors un impératif pour lutter contre la migration irrégulière.

Aïssata

3^e édition du prix meilleur reportage en migration : L'AJMS rend hommage à feu Ndatté Diop



Les Journalistes membres de L'AJMS ont procédé au lancement de la troisième édition du prix du meilleur reportage en migration, vendredi 18 novembre 2022. Cette est dédiée à feu Ndatté Diop, ancien journaliste de la Rfm et membre fondateur de l'Ajms.

L'association des Journalistes en migration et sécurité (Ajms) du Sénégal a lancé officiellement l'organisation de la troisième édition du prix meilleur reportage en migration. Dédié cette fois au regretté journaliste Ndatté Diop, les candidats auront à choisir parmi les trois thématiques que sont: « migration et genre, migration et climat, migration et gestion de données » a expliqué Moussa Diallo président de l'association. A l'en croire, « nous devons porter un discours africain de la migration et éviter de montrer sa face hideuse ». Ces thématiques ont été appré-

ciées par Henry Boumi Ciss, chef de la division communication prévention et sensibilisation du comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine (CILEC). Selon ce dernier, ces « initiatives sont des exemples sur lesquels le Cilec peut s'appuyer pour développer des approches novatrices pour une meilleure stratégie nationale de lutte contre l'émigration irrégulière ».

Pour accompagner les journalistes à faire des reportages de terrain sur la migration, l'AJMS a voulu innover pour cette troisième édition en remettant

des enveloppes allant de 500 à 1000 euros aux lauréats des différentes catégories a renseigné le président de l'association. La cérémonie de remise du prix qui devait se tenir le 18 décembre, date marquant la journée mondiale du migrant, a été décalée au 24 décembre en raison de la finale de la coupe du monde. Depuis 2019, l'Ajms organise ce prix qui vise entre autres à motiver les journalistes à s'intéresser davantage à la question migratoire pour un meilleur traitement.

Sona MANE

Renforcement de capacités : Les agents des BAOS retournent en classe



Un atelier de renforcement de compétences des agents des bureaux d'accueil d'orientation et de suivi des sénégalais de l'extérieur (BAOS) s'est tenu à Dakar en novembre dernier sur le dispositif du ministère des affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur (MAESE) et de la diaspora.

« Nous sommes là aujourd'hui dans le cadre d'un atelier de renforcement des BAOS », a précisé Madame Annette Seck, ministre auprès du ministre des affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur. Madame la ministre de poursuivre « ces bureaux constituent un dispositif extrêmement important au niveau des affaires

étrangères, mais surtout de la prise en charge de la problématique de la migration ». De l'avis de cette dernière, il est important que les agents soient renforcés. Qu'ils connaissent bien le dispositif dans lequel ils évoluent. Il ne s'agit pas seulement de mettre en place ces bureaux, mais aussi qu'il y ait une bonne coordination, une bonne inté-

gration des agents, aussi bien ceux qui sont dans les BAOS, que ceux qui constituent également les points focaux. Plusieurs présentations ont été exposées par les différents experts et spécialistes venus en masse.

Sona MANE

Traitement de l'information en lien avec la migration : L'Ajms et Sama chance pour un narratif respectueux des droits humains

La maison d'accueil Dalal Jamm de l'association Sama Chance sert de cadre d'échange et de partage pour les acteurs qui s'intéressent sur les questions migratoires. Maillon essentiel dans la lutte pour la réduction des drames migratoires, l'association a choisi de convier les professionnels des médias pour débattre sur la couverture médiatique de la migration en partenariat avec l'association des journalistes en migration et sécurité(Ajms) du Sénégal.

Le rôle de la presse dans le traitement de l'information migratoire a fait l'objet de débats animés lors du troisième « pencoo day » de l'association « Sama chance » en collaboration avec l'association des journalistes en migration et sécurité(Ajms) du Sénégal. « Rôle et place de la presse traditionnelle dans la lutte contre la migration irrégulière, limites de l'action des médias traditionnels dans le traitement de la question migratoire », telles sont les thématiques sur lesquelles les panélistes ont axé leurs interventions. Monsieur Moussa Seydou Diallo, journaliste spécialisé en migration et président de l'association des journalistes en migration et sécurité (AJMS), a axé sa présentation sur la responsabilité des professionnels de la presse à rendre le narratif migratoire plus humain. Pour le spécialiste des questions migratoires, « il faut plus de responsabilité de la part de ses confrères dans le cadre de l'exercice de leur métier, et plus particulièrement

dans la narration des faits migratoires qui font référence à l'Afrique ». Un fait qui est possible selon lui qu'à travers « des recherches plus fouillées sur les aspects positifs de la migration ». En effet, les sénégalais de la diaspora contribuent de façon directe au développement de notre pays à travers les entrées de capitaux, mais également par la création de petites et moyennes entreprises qui emploient bon nombre de compatriotes. Conscient du pouvoir des médias pour agir sur les comportements et les décisions, M. Diallo lance un appel pour plus de professionnalisme dans le traitement des faits migratoires, et invite ses pairs à mettre en lumière les exploits entrepris par les migrants. Présenter la migration sous ses beaux jours, tel devrait être le rôle de la presse dans sa globalité. Il a également magnifié le travail du centre « dalal Jamm » qui depuis son ouverture a accueilli, orienté, et suivi des sénégalais de retour.

Il a profité de l'occasion pour faire un plaidoyer en faveur de l'association « sama chance », une structure qui mérite l'accompagnement des partenaires techniques et financiers de tout bord pour lui permettre de pérenniser ses actions. Il invite alors ses collègues à vulgariser ces genres d'initiatives dans leurs productions au lieu de copier servilement les récits importés de l'occident. Il urge alors, pour les journalistes de déconstruire les préjugés racistes sur la migration africaine vers les pays du nord. Par ailleurs, M. Thierno Mendy, membre de l'AJMS aborde dans le même sens que son président en invitant ses pairs à s'intéresser plus « aux sujets reconnus d'utilité publique au lieu de verser dans le sensationnel et les faits divers ». Il appelle les journalistes spécialisés en migration à se former davantage pour une unification du vocabulaire migratoire, mais aussi à une synergie d'actions pour plus de représentativité. Ce qui leur permettra de bénéficier de fonds nécessaire pour mener

des investigations plus complètes sur la migration mais aussi de constituer un contre poids face à l'émergence de nouveaux types de journalistes grâce à la démocratisation de l'outil internet. Le deuxième thème ayant trait aux limites de l'action des médias tradi-

tionnels dans le traitement de la question migratoire a permis à Mame Diarra Bousso Thiam du REDEM de revenir sur les dérives notées dans le traitement de l'information migratoire. Elle invite ainsi, les professionnels des médias, à être plus rigoureux dans la collecte,

le traitement et la diffusion de l'information. Elle va plus loin en les exhortant de sortir des chantiers battus en explorant des nouvelles pistes sur les « belles faces » de la migration.

Aïssata

Lutte contre la migration irrégulière : Vers un nouveau dispositif institutionnel

Le comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine (Cilec) a organisé un atelier de partage avec les acteurs de la société civile et parties prenantes sur la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière (SNLMI) et du plan d'actions qui l'accompagne. Cette rencontre qui s'est tenue en novembre dernier à Dakar a été l'occasion de prévalider le document par les acteurs avant son adoption politique.



Dans sa volonté de lutter efficacement contre la migration irrégulière, l'Etat du Sénégal à travers le comité interministériel de lutte contre la migration clandestine (CILEC) s'est penché sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie qui va servir de référence pour lutter contre le phénomène. L'objectif de cet atelier a été de partager le document et son plan d'action opérationnel. Depuis le 18 novembre 2021, date de démarrage de ses activités, le CILEC a entrepris diverses actions pour l'amélioration du dispositif institutionnel de la lutte contre la migration irrégulière. Le Sénégal étant un pays de départ, de transit et de destination, une nouvelle stratégie qui prend en compte la migration sous toutes ses facettes devient alors une nécessité.

S'inspirant du document national de politique migratoire, du pacte mondial pour les migrations sûre, ordonnées et régulières, la SNLMI se veut une

démarche participative, inclusive, qui regroupe l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la migration. Des différentes prises de parole, il en est ressorti le plus souvent l'idée de statuer sur le narratif migratoire, de l'harmoniser afin de le rendre plus respectueux des droits humains. C'est pourquoi, selon le Secrétaire permanent du CILEC M. Mamadou Bocar LY « les acteurs ne veulent plus entendre parler d'émigration clandestine mais plutôt d'émigration irrégulière qui est un terme consacré sur le plan international par les Nations Unies et l'UA ». Pour M. Ly, le concept d'émigration clandestine est non seulement en désuétude, mais il est réducteur pour le migrant parce que le terme « clandestin » porte atteinte aux droits des migrants ».

Listant les cinq (5) axes stratégiques du document, il informe qu'il s'agit de : « l'axe 1 relatif à la prévention, axe 2 la gestion des frontières, axe 3 les mesures de

répression, axe 4 l'aide, l'assistance et la protection, l'axe 5 le retour et la réinsertion des migrants ». Partageant les mêmes préoccupations avec l'Etat du Sénégal en ce qui concerne la gestion et la gouvernance de la migration, notamment irrégulière ; le représentant de la délégation de l'union européenne, l'officier de liaison migration, Malte Sander s'est félicité du travail qui a été accompli par le Cilec. « Nous sommes préoccupés par la migration au regard de son caractère complexe. La migration sûre, ordonnée et régulière est l'un des domaines de partenariat que nous entretenons avec l'Etat du Sénégal » a laissé entendre monsieur Sander. Selon ce dernier, la migration est un sujet qui préoccupe l'union européenne et ses Etats membre vu son caractère inhérent à toute société et de l'avantage que les sociétés peuvent en tirer si elle est bien gérée. Sur la collaboration avec l'Etat du Sénégal, il dira

« notre dialogue est basé sur une confiance institutionnelle mutuelle qui nous honore d'une part et d'autre part notre volonté commune de renforcer la mise en place de politiques migratoires effectives ».

Venu présider la cérémonie d'ouverture au nom du ministre de l'intérieur, son directeur de cabinet Cheikh Sadibou DIOP, n'a pas manqué de féliciter le Cilec pour l'approche « inclusive » et le travail « participatif » dit-il qui a prévalu à la réalisation de ce document qui, selon lui « intègre » les préoccupations de l'Etat du Sénégal en matière de gestion et de gouvernance de la migration.

Même si le directeur de Cabinet admet que la migration est un « droit fondamental » consacré par la déclaration universelle des droits de l'homme, il ne demeure pas moins que lorsqu'elle est pratiquée en dehors du cadre règlement peut constituer un danger. Il dira que la migration doit se faire dans « le respect des lois et règlements ». Sur les efforts consentis pour lutter contre le phénomène au Sénégal, il a salué les efforts et le travail remarquables des forces de défense et de sécurité. Il a rappelé par ailleurs que la migration est une préoccupation au cœur des urgences de l'Etat qui l'a inscrit dans le PAP2A, il a appelé les acteurs

à s'approprier la stratégie et à soutenir sa mise en œuvre.

Pour sa part, Me Moustapha Ka, magistrat expert en criminalité transfrontalière organisée, estime qu'il faille « procéder à la saisie et à l'arraisonnement de tous les moyens de transport, mais aussi de confisquer les documents de voyage douteux pour lutter efficacement contre la fraude documentaire ». Me Ka a magnifié le travail colossal entrepris par les forces de défense et de sécurité pour protéger au mieux nos frontières que ce soit terrestre, aérien ou maritime.

Aïssata et Pape Diallo

Document de politique migratoire : la SNLMI, une lueur d'espoir pour les associations de migrants



Membres à part entière, les associations de migrants des 14 régions du Sénégal ont pris part à l'atelier de partage de la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière qui s'est tenu en novembre 2022 à Dakar. Cet atelier a servi de cadre aux associations pour faire un plaidoyer pour plus de considération en faveur des migrants de retour et ceux de la diaspora.

Le Sénégal est en avance par rapport à d'autres pays de l'Afrique de l'ouest, car mettant en œuvre beaucoup d'initiatives comme la coordination du processus ayant débouché sur l'élaboration de documents pour mieux comprendre le phénomène de la migration irrégulière. Se basant sur les documents élaborés antérieurement, la nouvelle SNLMI, si elle est adoptée politiquement à l'issue de son adoption technique permettrait d'être plus efficace dans la lutte contre la migration irrégulière. Adoptant une démarche participative, elle a mis au-devant de la scène les principaux concernés à savoir les associations qui regroupent les migrants de retour et celles basées à l'étranger.

A cet effet, la nouvelle stratégie soumise à l'appréciation des participants prend en compte l'ensemble des questions relatives aux migrants que ce soit dans le domaine de l'assistance, de la protection, de la prévention et des mesures de répression. Ainsi, les participants ont pu faire des observations et amendements pour mieux améliorer le document car la question de la migration est complexe et transversale.

Revenant sur la démarche entreprise par les autorités du Cilec en associant toutes les parties prenantes dans ce travail, le président de sama chance a salué l'implication du début à la fin des associations des migrants qui ont apporté leurs contributions dans la réalisation de ce document « Aujourd'hui, l'espoir est permis et nous espérons atteindre le bout du tunnel avec cette nouvelle stratégie qui n'a rien laissé en rade. Les défis qui se posaient jadis, trouveront une réponse appropriée et plus impactant. Toutefois, malgré cet engagement et les efforts notés,

le Sénégal reste confronté à de multiples défis. a indiqué M. Alioune Fall président de l'association Sama Chance ». Le fait de se déplacer vers d'autres lieux est un fait inhérent à la condition humaine, l'encadré pourrait permettre de lutter efficacement contre les pertes en vies humaines notées dans les déserts, en mer, et dans les camps de concentration. C'est pourquoi, de l'avis de M. Fall « il faut faire un plaidoyer pour la migration régulière, faciliter l'obtention du visa, alléger les démarches administratives et réduire les temps d'attente. Si ce levier est activé, comme il est question dans la nouvelle stratégie de lutte contre la migration irrégulière ce phénomène va se réduire considérablement ».

En outre, M. Kalidou Wade, coordinateur régional des associations de migrants de retour de la région de Diourbel a salué l'implication des associations des différentes régions du Sénégal du début à la fin. Ce qui témoigne de la volonté des di-

rigeants de statuer une bonne fois pour toute sur une stratégie qui convient à toutes les parties prenantes. « L'appel que nous lançons aux autorités étatiques c'est que l'émigrant puisse être pris en charge ». Pour ça, « il faut accompagner les migrants de retour qui souhaitent investir en réduisant les charges fiscales, les former pour lutter efficacement contre ce fléau », renchérit-il. M. Wade appelle ainsi à une synergie d'actions des associations de migrants afin de poser des jalons pour une revalorisation du statut des migrants mais également, de mener conjointement des actions de sensibilisation pour les potentiels migrants. Il a également souligné que tant que cette diversité d'action et d'opinion persistent, il sera difficile d'éradiquer la migration irrégulière. C'est pourquoi, il lance un appel solennelle à toutes les associations de migrants, et à l'Etat du Sénégal de travailler ensemble pour un résultat plus impactant.

Changer la dénomination du Cilec

Créé par décret n°2020-2393 du 30 décembre 2020 et rattaché au cabinet du Ministre de l'Intérieur, la dénomination comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine (CILEC) pose « problème » notamment avec l'utilisation à la fin du terme « clandestin » qui est une vision importée de l'Europe sur la manière de qualifier les migrants irréguliers. Le terme « clandestin » n'est plus admis au regard des instruments des nations unies et du vocabulaire en lien avec la migration. C'est un terme péjoratif

qui ne sied pas et ne « respecte » pas la dignité humaine ; celle du migrant qui, qu'il soit régulier ou irrégulier est une personne qui a des droits à respecter. A cet effet, et au titre des recommandations au sortir de ces deux jours d'atelier, la professeure Aïdara Ndiaye Adjaratou Wakha directrice de l'ONG partenaires West Africa Sénégal a laissé entendre que la première recommandation à entreprendre est d'abord et avant toute chose « le décret de changement de la dénomination du Cilec qui ne sied plus » avec les normes internationales en la matière. Avec cette ou-

verture d'esprit du Cilec, cette dernière estime qu'un comité interministériel pourrait évoluer vers « un cadre national pour la prévention et la lutte contre la migration irrégulière ». En plus de cette forte recommandation, la patronne de partenaires West Africa exhorte le Cilec à prendre en compte la diaspora dans le plan d'action comme cela a été recommandé dans les travaux de groupes mais également d'intégrer l'approche genre dans un contexte de féminisation du phénomène.

Aïssata et Pape Diallo

ENTRETIEN AVEC...

Monsieur Modou Fall, **Directeur de l'Emploi**

« La convention Etat-Employeurs et privés est un excellent mécanisme d'insertion des jeunes »



Ingénieur informaticien, techno-pédagogue, Modou Fall est le directeur de la direction de l'emploi, au ministère de la jeunesse, de l'entrepreneuriat et de l'emploi. Dans cet entretien accordé au journal « le Quo-

tidien » il y a de cela quelques semaines et repris par votre magazine, monsieur Fall fait le point de la situation de l'emploi au Sénégal, les « efforts » consentis par l'Etat du Sénégal pour la création et la conser-

vation des emplois et la nécessité de donner plus de poids à la formation professionnelle et technique pour aider les jeunes à s'insérer facilement.

M. le directeur, comment se porte l'emploi au Sénégal ?

Le 22 avril 2021, le Président a lancé un programme très important dénommé Xëyu ndaw ñi pour l'emploi et l'insertion socio-économique des femmes et des jeunes. Ce programme a plusieurs piliers, parmi lesquels le recrutement de plus 65 milles jeunes. S'y ajoutent les jeunes recrutés dans le cadre

d'intérêts communautaires pour le compte de l'Agetip, le Fera, entre autres ; ce sont 65 mille 234 emplois qui sont créés. Sur le plan de la formation professionnelle, c'est-à-dire sur le plan du renforcement de l'employabilité des jeunes avec les structures de l'Etat qui accompagnent la formation comme le 3fpt, le Pf2e, etc., 17 milles 694 jeunes ont été formés. Ces derniers ont bénéficié de bons de formation, soit pour des certificats de spécialisation profession-

nelle, soit pour des permis de conduire. Dans le cadre du financement des projets des jeunes avec la Der/fj, nous avons eu à financer à hauteur 20 milliards 84 millions F Cfa pour 86 milles 146 jeunes. Tout ce travail entre dans le programme Xëyu ndaw ñi, parce que c'est un programme avec plusieurs piliers : le recrutement spécial, les projets d'intérêts communautaires et d'intensification de la main d'œuvre, la formation et le financement, etc.

Toujours dans le cadre de ce programme, nous avons une dimension de territorialisation pour répondre au besoin des jeunes en termes d'emploi et d'employabilité. Cela s'illustre parfaitement avec l'installation de 46 pôles emploi sur l'ensemble du territoire national. Ils sont non seulement fonctionnels, mais ils sont en train d'accueillir les jeunes demandeurs d'emploi salarié, de financement ou encore porteurs de projets, issus des 4 coins du Sénégal. Ces dernières 48h, les pôles emploi ont accueilli des centaines de jeunes pour bénéficier de bons de formation du 3fpt. Dans ce même pro-

gramme, il y a un volet « projet d'investissements publics ». Il s'agit à titre d'exemples, du projet 100 milles logements, où travaillent beaucoup de jeunes demandeurs d'emploi. Il s'agit du projet de construction du Port de Ndayane, il y a le Ter dont la phase 2 Diamniadio-Aibd est en train d'être finalisée et le Bus rapid transit (Brt) qui recrute beaucoup de jeunes. Ce sera de même dans sa phase exploitation. Nous avons en outre les zones économiques spéciales, les zones industrielles, etc. Tout ça inscrit dans la cadre du programme d'urgence. C'est un programme très ambitieux qui offre aujourd'hui plusieurs op-

portunités aux jeunes en termes d'emploi et d'employabilité, mais aussi de financement et d'activités génératrices de revenus ou de formation professionnelle. C'est un programme qui nous donne entièrement satisfaction au regard des résultats obtenus. C'est pourquoi on va travailler prochainement sur les modalités de pérennisation du programme, sachant que c'est un programme de 3 ans pour un budget de 150 milliards de F Cfa par mois, soit un budget cumulé de 450 milliards de nos francs sur 3 ans. Il doit finir normalement en fin 2023.

Je vous informe que déjà, pour les jeunes qui sont recrutés pour des emplois salariés, nous avons des Cdd d'une durée de 2 ans renouvelables une fois.

Je pense qu'on ne peut pas qualifier cela d'emploi précaire. Ceux qui sont pris dans le cadre des projets d'intérêts

communautaires vont être recrutés et formés. Ils auront

Comment vous allez faire pour la pérennisation de tout ça, d'autant plus qu'on parle déjà d'emplois précaires ?

déjà la main puisqu'ayant travaillé sur des chantiers des collectivités territoriales. Ils

seront organisés en Gie et signeront des conventions avec les collectivités territoriales pour avoir non seulement des marchés, mais aussi et surtout assurer la maintenance des travaux réalisés. D'autres pourraient être reversés dans la Fonction publique locale.

Il y a effectivement un niveau de la Der/fj, où financement : l'Ano femmes qui sont au quais de pêche et ne souvent 300 mille F Cfa. d'autonomisation qui 1 million F Cfa et ne nécessitent pas de plans d'affaires. Il suffit juste d'avoir l'idée de projet pour être accompagné par les équipes de la Der/fj. Il y aura un suivi derrière et un

Y'a-t-il un mécanisme de suivi pour les jeunes qui ont bénéficié des financements de la Der/fj ou qui ont mis en place des entreprises ?

suivi qui est mis en place au il y a trois types de crédit, donné surtout aux niveau des marchés, des dépassant pas le plus Il y a aussi des crédits peuvent aller jusqu'à accompagnement en termes de formation. Parmi les stratégies mises en place par la Der/fj, figure en bonne place l'accompa-

gnement basé sur la formation pour que le jeune puisse savoir comment gérer une entreprise. C'est-à-dire de l'éducation financière. Ce n'est pas de l'argent qu'on donne gratuitement. Tout un dispositif et organisation est mis en place pour faire le suivi derrière et accompagner le remboursement des crédits.

Est-ce qu'il n'y a pas aujourd'hui urgence à orienter et inciter les élèves à aller vers des secteurs professionnels ?

Absolument ! J'en conviens avec vous. Et je dois vous dire que dans les mesures fortes du programme, le président de la République avait demandé au ministre de la Formation professionnelle de travailler sur une stratégie pour que 30% des jeunes issus de la formation classique puissent être reversés dans la formation professionnelle. Le plus souvent, tous ceux qui choisissent l'enseignement général auront des difficultés à avoir un métier, une qualification. Par conséquent, si le jeune a la possibilité, à partir de la 4^e ou de la 3^e, d'être orienté vers la formation professionnelle, cela voudrait dire que le jeune

choisit d'aller vers un métier. Cela donne plus d'opportunités et offre beaucoup plus de chance au jeune pour intégrer le marché de l'emploi, aller vers l'entrepreneuriat ou l'auto-emploi. C'est sûr qu'on va diminuer le nombre de jeunes qui errent dans la rue avec des diplômes en main, malheureusement. En cela, je trouve que cette vision du chef de l'Etat, qui consiste à territorialiser la formation professionnelle en mettant en place des centres de formation sectoriels à travers le pays, est une très bonne chose et répond quelque part au besoin de formation des jeunes issus de ces

localités. Aujourd'hui, le Président a lancé un vaste chantier avec un centre de formation pour chaque département. Il s'agit du grand projet de construction de 46 centres de formation. Je pense d'ailleurs que les 15 premiers centres seront bientôt disponibles, et que les jeunes Sénégalais vont aller s'inscrire pour renforcer leur employabilité. Nous devons aussi comprendre que l'emploi est là. C'est vrai. C'est l'emploi salarié, l'entrepreneuriat ou encore l'auto-emploi. Mais, l'employabilité est encore beaucoup plus importante. Puisqu'elle fait en sorte que le jeune puisse avoir une compétence, une qualification, donc un métier.

e partage cette idée. Nous tous sommes d'accord, même les plus grands économistes, les chercheurs au niveau des universités conviennent que l'emploi salarié est limité économiquement, surtout dans nos pays. Parce que tout simplement il n'y a pas beaucoup d'opportunités ni de grandes entreprises, des industries qui peuvent recruter des milliers de jeunes. Ce qui fait qu'on ne peut compter que sur l'emploi salarié pour solu-

Pour aller vers ça, est-ce qu'il ne faut pas démystifier l'emploi salarié ?

tionner la question de l'emploi des jeunes. C'est pourquoi nous travaillons sur l'entrepreneuriat et l'auto-emploi pour permettre aux jeunes de choisir, de manière autonome et responsable, de faire ces options. Ensuite de savoir qu'il y a des structures étatiques qui lui sont dédiées pour l'aider à entreprendre ou à monter son entre-

prise. Rien qu'avec la nouvelle appellation de notre ministère, à la suite de la formation du gouvernement avec la prise en compte de la donne entrepreneuriale, cela atteste de la nécessité et de l'urgence d'encourager les jeunes dans ce sens d'une part, et d'autre part, de la volonté de l'Etat qui l'inscrit comme une priorité pour régler la question de l'emploi des jeunes et réduire le taux de chômage.

Après tous ces efforts que vous avez énumérés, quel est le taux de chômage actuellement ?

Pour parler honnêtement en termes de chiffres, le meilleur indicateur reste celui de 2019. Puisqu'on a connu la pandémie en 2020 et 2021. D'ailleurs, je pense qu'en 2020, il n'y a même pas eu d'études sur le chômage. Pour moi, l'année de référence est 2019 et à la date du 31 décembre de cette année, le taux de chômage était à 16.9%. Entre temps et avec la pandémie, ce taux a connu une hausse de quelques points ; il va falloir attendre la fin du 4^e trimestre 2022 pour voir est-ce que nous allons venir et faire

baisser le taux de 2021. Les activités ont repris et le programme de relance commence à prendre forme. S'y ajoute qu'en 2023, nous allons entrer dans l'ère du pétrole et du gaz et tout ça va

booster notre économie. C'est pourquoi l'Etat du Sénégal a projeté son budget 2023 à plus de 6 milles milliards de francs Cfa et décrété année sociale. Avec ce budget, on pourra tra-

vailer à diminuer considérablement le taux de chômage et un taux de croissance qui va avoisiner 10% comme c'est projeté.

Effectivement ! Parce qu'une chose est sûre, si le budget augmente, le nombre d'emplois créés augmente. Il n'y a pas débat à ce niveau. Si on prend un dispositif comme la Convention nationale Etat-Employeurs et Privés, qui est un élément du programme d'urgence, si on réajuste et qu'on augmente le budget dédié à cette convention, cela nous donne plus de marge pour signer avec des employeurs privés qui pourront insérer plusieurs jeunes sénégalais au sein de leurs entreprises. A ce mo-

Ce qui permettrait de hausser la part du budget de l'emploi pour répondre aux attentes de la population en termes d'emploi?

ment-là, en termes de statistiques, nous allons voir que la courbe du nombre d'emplois va augmenter. Parce qu'on aura augmenté le nombre de partenaires et le nombre de conventions

signées. En le faisant, on aura forcément un impact positif sur le nombre d'insérés, de sorte que le taux de chômage diminue considérablement. En outre, en termes d'entrepreneuriat aussi, il va falloir booster les fonds alloués à la formation des jeunes et des femmes, de sorte que les projets à financer puissent augmenter. Cela permettra de stabiliser et de mettre les jeunes porteurs de projets dans des conditions stables qui leur permettent d'exercer et de gagner décemment leur vie.



Problématique de l'insertion sociale des migrants de retour : Entre confidences et regrets des victimes



C'est l'espoir de toute une famille ou localité qui s'effondre, lorsque le migrant est rapatrié dans son pays d'origine. Le retour au pays d'origine en Afrique est toujours perçu comme un désespoir pour certains, car le membre de la famille qui part en migration est perçu comme la personne qui va sortir sa famille de la pauvreté. Ce qui fait que la plupart des migrants de retour font face à de nombreuses difficultés liées à la problématique de leur insertion psycho-sociale dans la société.

La perception sociale du migrant de retour !

Le retour ou encore le rapatriement du migrant est perçu comme étant la conséquence d'un échec à l'étranger car les bénéfices que les migrants attendaient de la migration n'ont pas été atteints. Mais, pour la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, la migration est une des stratégies que les ménages adoptent pour diversifier les sources de revenus dans un contexte caractérisé par la défaillance des marchés (accès au crédit, aux assurances).

Selon cette théorie, les migrants sont dès le départ dans l'optique de retourner dans leur pays d'origine lorsqu'ils auront

réalisé à l'étranger un objectif bien précis : celui d'acquérir les ressources nécessaires pour surmonter les imperfections des marchés, ce qui leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Il est considéré que les migrants qui retournent dans le pays d'origine sont ceux qui ont acquis assez de capital financier et humain pour pouvoir y réaliser leurs projets.

Ces deux théories ne tiennent pas compte du fait que les motivations initiales et les stratégies des migrants peuvent évoluer pendant leur séjour à l'étranger. Si certains migrants rentrent comme ils le prévoyaient au départ, d'autres préfèrent finalement rester à l'étranger, car les liens avec leur communauté d'origine se sont atténués, parce qu'ils ont acquis une certaine autonomie,

que des événements d'ordre personnel ou professionnel sont survenus dans leur vie, ou en raison d'un changement de contexte dans leur pays d'origine ou de destination. Ceci dit, le retour est souvent remis à plus tard, les migrants étant confrontés aux pressions familiales et à la difficulté d'investir leur épargne dans des projets personnels au Sénégal (Hernandez-Carretero, 2012).

Cependant, les données de l'enquête Push Pull, réalisée en 1997 auprès de Sénégalais en Italie et en Espagne, révèlent que seuls 38 % d'entre eux avaient l'intention de retourner au Sénégal, 31 % entendaient rester en Europe et les autres étaient indécis. Ce qui fait que le retour précoce du migrant est souvent perçu comme un échec par la société sénégalaise.

« Tu es parti pour revenir les mains vides »

Le rapatriement de jeunes tentant l'aventure est devenu très récurrent et fréquent. C'est le cas d'Alassane, natif de la capitale du Sénégal orientale, Tambacounda. Ce jeune diplômé de l'école Sénégalaise, sa licence en poche, il a voulu poursuivre ses études au pays chérifien. Malheureusement, l'aventure a tourné au vinaigre. C'est le moment décidé pour lui de rentrer au pays. Très désemparé et déçu par l'échec de son aventure, il a remarqué un certain mépris de la part de la famille et du voisinage.

« Au retour, c'est seulement ma mère qui avait accepté de me porter sous ses ailes. J'étais hors de moi, toujours enfermé dans la maison. J'ai vécu dans cette condition durant trois mois parce que je n'en revenais pas », s'est confié Alassane. Même si sa famille et plus particulièrement sa mère l'avait accepté et soutenu dans ces rudes épreuves qu'il traversait, Alassane ne pouvait pas résister à la perception sociale et des jugements des voisins et autres membres de la société qui le voyaient comme une personne égarée pour avoir été rapatrié au pays.

« Ma famille ne me jugeait pas, par contre les autres de par leurs regards, ils me disaient que tu es parti et revenu

les mains vides. C'est une déception familiale. Les amis ne comprenaient pas pourquoi je n'ai pas pu traverser la méditerranée pour rejoindre l'Espagne. J'ai pu garder le calme. Mais parfois, je culpabilisais au début à cause de cet échec », regrette le migrant de retour.

« Ma famille n'a jamais été heureuse de mon retour »

Si Alassane a pu bénéficier du soutien de sa famille surtout sa mère, ça n'a pas été le cas pour Papis Biagui Diallo. Ce jeune originaire du Fouladou (kolda), lui aussi a traversé de rudes épreuves communes à tous les rapatriés d'Europe dans leurs terres d'origine en Afrique. Ce migrant de retour au pays fait partie de la vague des rapatriés au Sénégal en 2018, et qui ont beaucoup souffert de la problématique de l'insertion sociale des migrants de retour au pays.

« Ma famille n'était pas du tout heureuse de mon retour. Quand je suis arrivé à Dakar, j'ai appelé ma maman pour l'informer. Elle a pleuré... Je l'ai consolé difficilement... Mes amis m'appelaient de gauche à droite ainsi que les proches parents pour voir ce qui m'arrivait. Parce que pour eux, rien ne justifie mon retour au pays. Au départ ce fût difficile. Au village c'était vraiment compliqué pour moi et la déception se lisait sur les

visages des riverains. Certains m'en voulaient même s'ils ne me le disaient pas mais je faisais la remarque. Quand j'étais seul, je ressentais un sentiment de chagrin très profond. Ça me faisait mal. Mais je me suis battu à fond pour m'en sortir. Mais, malgré tout, je me suis ressaisi parce que je me disais que ce n'était pas la fin du monde », se souvient encore Papis Biagui Diallo, plus connu sous le sobriquet Biagui.

Cependant, malgré la vindicte sociale et psychologique que nos deux interlocuteurs ont vécu durant des semaines dans leur villages respectifs, ils ont pu redresser la tête et regarder les riverains pour pouvoir affronter la vie et de se faire une place. « C'est ma mère qui m'a convaincu de redresser la tête pour sortir dehors. J'ai commencé à aller dans son magasin pour l'aider à vendre ses articles. Ce fût une manière de vider mon esprit plein de chagrin. C'est comme cela que j'ai pu revenir et avoir la force mentale d'affronter la réalité des choses. J'ai eu à avoir un stage de quatre mois dans un multiservice qui a permis d'avoir quelques ressources financières. C'est par la suite que j'ai postulé à une offre d'emploi d'une ONG qui cherchait des volontaires pour un projet sur la migration. C'est ce projet vraiment qui a définitivement facilité mon insertion car toutes les conditions y sont réunies pour nous mettre à l'aise » s'est réjoui Alassane.

L'absence de données sur les migrants de retour, source de difficultés.

La migration de retour constitue une variable mal connue, du fait de l'absence de données adéquates. Globalement, il n'existe pas de système d'enregistrement centralisé des migrants de retour permettant de déterminer leur nombre exact et leur profil sociodémographique et économique, qui pourrait servir de base de données pour le suivi, l'accompagnement et la création de projet



de réinsertion. Dans son rapport Migration au Sénégal : profil national 2018, l'OIM révèle avoir organisé le retour assisté de 3023 migrants sénégalais en provenance de la Libye en 2017.

Même si des efforts sont en train d'être réalisés pour la mise en place des politiques et programmes de réinsertion des migrants de retour, force est de constater que l'intégration psycho-sociale des migrants reste un véritable problème. Mais le rapport parcouru recommande pour une meilleure connaissance des flux de migration de retour, de développer un système d'enregistrement systématique des migrants de retour permettant de détermi-

ner leur nombre exact et leur profil démographique et socioéconomique, qui servira de base de données pour le suivi, l'accompagnement et la création de projet de réinsertion...

Explications sociologiques de la problématique de l'insertion sociale des migrants de retour : Diagnostics et ordonnance du Dr. Souleymane Lo

Dans cet entretien qu'il nous a accordé, le sociologue Dr Souleymane Lo donne une explication sociale de la problématique de l'insertion sociale du migrant de retour. Pour le sociologue, cette situation peut être expliquée par plusieurs facteurs, notamment une certaine forme de désespoir de toute une famille sur un de ses membres qui était perçu comme la personne qui devait sortir cette famille dans l'ornière. Mais, pour le Dr en sociologie, l'on peut mettre fin à cette situation si on parvient à déconstruire les stéréotypes sociaux qui ont tendance à pousser la personne à la migration.

Quelle est l'explication sociologique de la problématique de l'insertion sociale des migrants de retour au pays ?

C'est une situation très difficile parce qu'évidemment, en général quand quelqu'un part en migration, il cristallise tous les espoirs de sa famille. Alors qu'il rentre bredouille ou re-

vient dans des conditions qu'on ignore, son retour est considéré comme un échec. L'échec évidemment est comme un château de cartes qui s'écroule. Avec ça c'est l'espoir de toute une famille qui s'éclate, parce que les espoirs nourris çà et là s'écroulent en un seul jour. Voilà ce qui fait que ce désespoir et désillusion subi par la famille d'origine vis-à-vis du candidat de retour fait qu'en général son intégration devient de plus en plus très difficile. Parce que dans la société sénégalaise, la réussite sociale est un indicateur de baromètre essentiel par rapport au statut qu'on peut occuper dans la société.

Est-ce que cela dit que la société sénégalaise place la réussite du migrant au-dessus même de ses efforts ?

En principe le vivre ensemble est beaucoup plus aisé si et seulement si chaque membre de la société y contribue de la manière la mieux attendue. C'est-à-dire la réussite. Ce n'est pas seulement lié au migrant certes, parce qu'aujourd'hui pour être considéré ou respecté à la limite pour être impliqué dans toutes les prises de décision de quelque nature que ce soit dans une famille, il faut jouir nécessairement d'une certaine capacité financière. Parce que l'être en société c'est par l'avoir. Quand on a on est.

Quand on n'a pas on n'est pas ! Et par conséquent vu sous cet angle, l'importance de l'individu ne peut être mesurée que de par sa capacité financière. Alors quand on est de retour et qu'on n'apporte absolument rien que des peines et souffrances, une charge supplémentaire de cette famille qu'on n'était censée soutenir, sonne évidemment comme désespoir très profond qui fait que la famille peut ne pas se sentir tellement enthousiaste ou moins solidaire par rapport à la situation du revenant. C'est ce qui justifie malheureusement cette vulnérabilité est la situation dans laquelle tombe le plus souvent le candidat à l'émigration.

Forcément, est-ce que cette perception sociale du migrant de retour reflète toujours la réalité dans la société ?

Ce n'est pas de façon générale la même chose partout, mais, en tout cas ce qu'il faut noter, c'est une réalité quasi partagée dans les familles de départ du migrant. Parce qu'on a une perception inversée du migrant contrairement à l'occident. On pense toujours que c'est l'enfant qui doit soutenir sa famille. Et c'est un cri de cœur que les jeunes lancent souvent. Il y a des stéréotypes qui sont tellement forts sur le plan collectif de telle sorte que cette confiance en est tributaire. Voilà ce qui fait que cette réalité devient pesante sur le candidat mais également sur la famille elle-même. Parce que c'est à son corps défendant que sa famille le mette à

l'écart d'une manière ou d'une autre et parfois, mis en compétition avec l'un de ses membres parce qu'il a échoué suite à une tentative d'immigration.

Comment déconstruire cette perception sociale du migrant de retour ?

Vous avez parfaitement raison, il faut déconstruire cette perception. La première étape c'est de lutter contre la migration et aller vers l'identification de l'ensemble des stéréotypes qui ont une certaine connotation négative ou encore qui ont une certaine influence très lourde sur le vécu des membres de la société. Parce qu'un homme qui ne peut pas avoir de quoi soutenir sa famille peut penser que la vie n'en vaut pas la peine. Donc, ce sont l'ensemble de ces stéréotypes là qu'il faut identifier pour comprendre leur manifestation et leur mécanisme de déroulement sur la psychologie des candidats. Tant que ces stéréotypes continuent à avoir leur poids sur les membres de la société, chaque membre de la société ayant suffisamment subi cette pression sociale au sein de sa famille ou au niveau de la société en un certain âge peut pousser l'individu à se lancer dans des lendemains incertains.

Comment aider aussi à une meilleure intégration sociale du migrant de retour ?

Il faut d'abord une très bonne communication et sensibilisa-

tion. Il faudrait faire en sorte que cette sensibilisation ait une vocation de déconstruire les stéréotypes. Il faut qu'on fasse évoluer les mentalités qui sont longtemps cristallisées par une certaine forme de représentation sociale sur ce que l'on appelle les modèles de réussite. Car si ces modèles continuent toujours à être promis en avant, chaque génération va tenter de s'inspirer de ces modèles pour ne pas être en reste. Donc c'est par ça qu'il faudrait d'abord commencer. Il faudrait identifier l'ensemble de ces stéréotypes qui ont cette forte connotation au départ pour la recherche de profit...

Réalisé par Daouda

Arrivée de l'extrême droite en Italie : Les « Modou-Modou » dans une situation d'inconfort



Giorgia Meloni, cheffe de l'extrême droite italienne, est arrivée en tête des élections après avoir battu campagne contre l'immigration africaine.

En Italie, l'alliance de droite regroupant le parti Fratelli d'Italia, la Ligia et Forza Italia, a récolté plus de 40% des voix lors des élections générales. Une victoire saluée par l'extrême droite en Europe et qui propulsera très certainement Giorgia Meloni, cheffe de l'alliance, à la tête du conseil d'Italie. Si cette victoire a été célébrée par une partie de l'Italie, la population immigrée est plus perplexe. Pour cause, conservatrice et fasciste, Giorgia a axé en grande partie sa campagne sur les migrants et l'immigration illégale.

Dans son programme, l'alliance qui met l'accent sur un contrôle strict de l'immigration légale, veut une politique de sélection qui vise à n'accorder l'accès qu'à une main d'œuvre de qualité et spécialisée. Mais, pour l'extrême droite italienne, la mesure phare reste le projet de blocus naval contre les migrants qui traversent la méditerranée. Deux politiques qui peuvent augurer des moments difficiles « pour nous les immigrés, si on prend l'exemple de Salvini qui était de l'extrême droite, on peut s'attendre à des moments difficiles » témoigne Baye Diouf, Secrétaire Général du syndicat autonome des travailleurs africains en Italie.

Ancien ministre de l'intérieur et allié de Giorgia Meloni, Matéo Salvini avait fait voter une loi anti immigration pour restreindre le droit d'asile et faciliter les expulsions de clandestins. Il avait également en 2018 refusé, contre la loi européenne, l'entrée dans les ports italiens à un bateau de migrants en provenance de la Libye. Une ligne dure qui pourrait servir au nouveau gouvernement et créer quelques problèmes aux 2,5 millions d'immigrés en situation régulière en Italie. Sans compter la population de migrants qui est dans l'illégalité.

Selon les chiffres d'Euro Med Droits, 41506 ont débarqué en Italie le 1 août 2022. Mais, pour Baye Diouf, établi en Italie depuis 20 ans, la rhétorique de l'extrême droite pourrait se heurter aux réali-

tés politiques. En Italie, l'immigration légale qui représente 10% de la main d'œuvre, était apparue cruciale durant la pandémie de covid 19. Face au péril de voir leurs récoltes pourrir sur pied, des entrepreneurs du secteur agricole ont dû affréter des avions pour faire venir leurs saisonniers de Roumanie ou encore du Maroc et près de 200000 migrants illégaux avaient été régularisés pour répondre à la pénurie des travailleurs.

« Les partis de droite sont liés au monde entrepreneurial. Et parfois les dirigeants d'entreprise, lorsqu'ils ont besoin de main d'œuvre, poussent les dirigeants de la droite à la régularisation. En 2002, la droite et l'extrême droite avaient fait une régularisation de 600000 immigrés et depuis lors il n'y a jamais eu une régularisation à ce niveau » analyse Baye Diouf. Sans compter que Meloni aura en réalité peu de marge de manœuvre sur son projet de blocus qui entre en conflit avec le droit international. Pour le mettre en œuvre, elle devra coopérer avec les autorités libyennes et surtout avec l'Union Européenne. Or, elle adopte souvent des positions explicitement contraires aux positions du parlement européen. Depuis plusieurs années, la politicienne de 45 ans se montre très critique sur la politique africaine de la France.

Aïssata

Octrois des Visas : Macron défend la politique de fermeté



Pour Emmanuel Macron, le «coup de chauffe des derniers mois» sur les étrangers clandestins présents en France «a eu de l'effet». En marge du sommet sur la francophonie en Tunisie, le président français a déclaré à des journalistes que la politique française de fermeté sur les visas commençait à porter ses fruits. «On voit que les retours (des migrants expulsés) sont facilités», a-t-il défendu. En septembre 2021, Paris avait décidé de réduire de 50% le nombre de visas accordés à l'Algérie et au Maroc pour mettre la pression sur des gouvernements jugés trop peu coopératifs dans la réadmission de leurs ressortissants expulsés de France. Le taux de refus avait at-

En marge du sommet sur la Francophonie en Tunisie, le chef d'État a soutenu samedi, 19 novembre 2022 que la restriction des octrois de visas pour l'Algérie et le Maroc décidée en 2021 portait déjà ses fruits.

teint 30% pour la Tunisie. Ce durcissement a déclenché des vagues d'indignation sur les réseaux sociaux et des articles acrimonieux dans les médias au Maroc et jeté un froid dans les relations entre Rabat et Paris. «Je pense qu'au moins on a eu un débat en vérité ces derniers mois sur le sujet des visas», a estimé le chef d'État français.

Favorable aux mobilités académiques et politiques

Il a mis en avant le fait que les personnes en situation irrégulière étaient le fruit de «trafics organisés». Le refus de reprendre des ressortissants expulsés «n'est pas acceptable», a-t-il insisté. «La susceptibilité est des deux côtés. La France a le droit d'être susceptible aussi». Emmanuel Macron s'est redit favorable «à la mobilité des étudiantes et étudiants, à la mobilité économique, académique, politique».

Cette mobilité a été «mise en danger par de nombreux pays qui n'ont pas tenu leurs engagements vis-à-vis de la France». «Ce n'est pas acceptable qu'on ne reprenne pas des étrangers en situation irrégulière qui étaient identifiés comme dangereux et troublant l'ordre public», a conclu le président français.

Pape Diallo avec Afp

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,
DE L'ENTREPRENEURIAT
ET DE L'EMPLOI

MJEE



**DIRECTION
DE L'EMPLOI
DU SENEGAL**



Nos Divisions

DPPE

Division de la Planification,
des politiques et
programmes d'emploi

DMORE

Division de la main-d'oeuvre
et des relations avec les
entreprises

DPAIC

Division de la Promotion de
l'auto-emploi et des
initiatives communautaires

DMTEM

Division de la Migration de
travail et des accords
d'échange de main-d'œuvre

DIME

Division de l'Information
sur le marché de l'emploi

NOTRE DISPOSITIF

CNEE

Convention nationale Etat-Employeurs
privés pour la promotion de l'emploi

CIEL

Centre d'initiatives pour l'emploi local

CICOM

Centre d'incubation communautaire

www.pie-emploi.info